

46 rue Jules Lefebvre BP 90429 80 004 Amiens Cedex 1 ☎03. 22.89.66.40 ☑ 03.22.95.16.81 @ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES <u>U15 FEMININE</u>

LIEU: SALOUEL

DATE: Mercredi 6 octobre 2021

RDV à 13h45

JOUEUSES U15F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom	
A. LONGPRE LONG CONDE	POUJOL ALIX	
A.S. TALMAS PICARDIE FIEN.	DHAUSSY RACHEL - DHAUSSY LISON	
ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT	GERVOIS MATHILDE - DEMAREST KIMBERLEY	
AMIENS SPORTING CLUB	ALLART ALICIA - CAUWET MAELYS - SARTI LEA - BOURGOIS ANAIS - HENNEQUIN CASSANDRA - THOMAS MARGOT - BEAUNEE LAURA - PICARE MANON	
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	EL KADRI CHAIMA - VALENTIN OCEANE	
ENT.C.A.F.C. PERONNE	GIRARD LEA	
SEP BLANGY	LE GAL PATRICIA	
FC ESTREES MONS	MARTINS MAELYCE	
ET. S. DES DEUX VALLEES	LECOINTE HEIDY	
F.C. CENTULOIS 1924	BRIANCHON NINON - GAILLARD LILOU - LALOU MANON - CORDONNIER DEVIMES NESSA - DELAFORGE JULIE - ROYON AYLIN - RIJ ALICE – GUEANT CONSTANCE – TRANQUILLE MARIE – MORVILLERS YAELLE	
F.C. PORTO PORT. AMIENS	TARATTE FLORINE - MAGNIEZ LOLA - DUPLOUY CANDICE -ODELOT SERVANE - WAYER ANGELE - BENOIT COQUELLE OCEANE	
J.S. DE MIANNAY MOY.	GUILBAUT LAURINE - PLE CLARA	
US ROISEL	HUGOT EVA	
POIX FCPBC	RIPPE JULIETTE	
SC PONT REMY	POIREL CLARA	
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	JONVILLE LEA	
O. LE HAMEL	NIARQUIN LAURA	
R.C. AMIENS	FOUDA AHMADOU MESSINA	
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	TAVERNIER LOU ANNE - BONVALET CIARA - HOIN LOUNA	
U.S. C. DE MOISLAINS F.	RIDEL ALYSSA	
US ROYE NOYON	HEITZMANN LOANE	
US SAILLY SAILLISEL	GARATE SHANA – HACQUART AUDREY	
U.S. CORBIE	DANNEAU JULIA – MUTEL OCELLINA	
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	SPITAELS ALYCIA	
USOAAS	HAUDIQUET CECILE - DELORGE MAUD – CHOQUET CHLOE – BOULENGER ELSA – FROMENTIN CAMILLE – WARME CHLOE – VIMEUX ELISA – PETIT ALEXIA – JONARD MELINA	

ATTENTION: Tous les accompagnateurs, ou parents de joueuses, devront obligatoirement porter un masque et respecter la distanciation aux abords du terrain.

ENCADREMENT	Commission Féminines
-------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires: Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Foure

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

- 2 Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.
- a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.
- En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.
- b) <u>Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation</u> et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:		
Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine	Présenter sa Fiche individuelle	
Présenter avec un masque	Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle	
 Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains 	• se présenter en tenue	
 respecter les protocoles sanitaires 	• Présenter son PASS SANITAIRE	